

Décision Générale colonial

Décision n° n°7 Divers.

n°7

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 24 avril 1930
Numéro JO n° 401 du 30/04/1930	Date du numéro 30 avril 1930

TEXTE INTÉGRAL

le nommé Kalif Ouarsama est mployé comme homme de peine à l'hôtel d'un souvernement, pour compter du 17 mars 1930.
Il aura droit, en cette qualité, à une solde mensuelle de 165 francs